



AVIS SPÉCIAL

AVIS SPÉCIAL VOUS EST DONNÉ par la présente qu'une séance extraordinaire du conseil est convoquée, conformément aux dispositions des articles 425, 954 et suivants du code municipal du Québec.

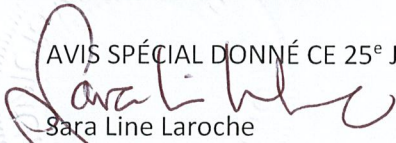
Lundi 9 décembre 2019 à 17h45 et qu'il sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

Ordre du jour

1.00 Ouverture de l'assemblée et constat de quorum
2.00 Lecture et adoption de l'ordre du jour
3.00 Adjudication vente de l'émission de billets
4.00 Concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 1 599 900 \$ qui sera réalisé le 16 décembre 2019
5.00 Avis de motion et dépôt du projet de règlement de taxation 2020
6.00 Varia
7.00 Clôture et levée de la séance extraordinaire

Art. 153 C.M. : Dans une session spéciale, on ne peut traiter que les sujets et les affaires mentionnés dans l'avis de convocation, sauf du consentement unanime des membres du conseil, **s'ils sont tous présents.**

AVIS SPÉCIAL DONNÉ CE 25^e JOUR DE NOVEMBRE 2019.


Sara Line Laroche

Directrice générale et secrétaire-trésorière